



MARIE Claude

21 ans

Né le 29 décembre 1936 à Thiberville
Domicilié à La Rivière-Saint-Sauveur (Calvados)
Célibataire

Médaille militaire à titre posthume
Croix de la Valeur militaire avec palme
Médaille commémorative des opérations de sécurité
et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord avec
agrafe « Algérie »

Mort pour la France

1958

Aîné d'une fratrie de cinq garçons, Claude Marie participe du 21 au 25 novembre 1956 aux opérations de sélection au centre de Guingamp (Côtes d'Armor).

Appelé à l'activité militaire, le 3 janvier 1957, il est affecté à la brigade des parachutistes coloniaux au titre du **2^e régiment de parachutistes coloniaux**. Désigné pour servir en Afrique du Nord, il embarque le 13 septembre à Port-Vendres (Pyrénées-Orientales). Le 14, il arrive à Alger et rejoint son unité.

Le 24 février 1958, il est mortellement blessé par balles à Tchaïf au cours d'une mission de maintien de l'ordre¹.

Il repose au cimetière de la Rivière-Saint-Sauveur.

Inscrit sur le monument aux morts de La Rivière-Saint-Sauveur, sur le mémorial des civils et militaires du Calvados morts pour la France en Indochine-Corée-Afrique du Nord-opérations extérieures à Caen et sur la stèle régimentaire du 2^e régiment de parachutistes coloniaux à Saint-Pierre (La Réunion).

Médaille militaire attribuée suite à cette citation :

« Jeune voltigeur d'élite qui a participé, depuis son arrivée en Afrique du Nord, à toutes les opérations du régiment ;

S'est particulièrement distingué le 24 février 1958 dans le Mezrenna (Algérie), lors de l'assaut donné par sa section sur une position fortement tenue. Magnifique d'audace et de sang-froid s'est rapidement porté en avant à la conquête de l'objectif.

A été mortellement blessé au cours de l'action². »

¹ SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, ESS, matricule 56-140-01584.

² *idem*, décret du 11 septembre 1958 publié au JO le 16 septembre 1958.